



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

“ Fédérer, soutenir, accompagner “

EDITO

L'année 2025 marque une étape importante dans le développement de la FACS Bretagne.

Elle s'inscrit dans la continuité des transformations engagées précédemment, avec toujours la même ambition : fédérer l'ensemble des acteurs de la coordination en santé et renforcer leur visibilité au service des parcours des usagers.



Dans un contexte marqué par des enjeux croissants de coordination, de complexité des situations et d'évolution des organisations, notre fédération a poursuivi sa structuration. Elle s'appuie désormais sur une gouvernance consolidée, ouverte à la diversité des dispositifs et attentive aux besoins spécifiques de chacun. Cette dynamique collective traduit une volonté forte : construire un cadre commun, tout en respectant les identités de chaque dispositif et les réalités territoriales.

L'année écoulée a été particulièrement riche en initiatives. Qu'il s'agisse de l'animation des réseaux professionnels, du développement d'outils régionaux, de l'accompagnement des adhérents ou encore de notre implication dans les instances régionales et nationales, la FACS Bretagne confirme son rôle d'acteur structurant de la coordination en santé. Elle contribue ainsi à faire entendre une parole collective, ancrée dans les réalités du terrain et tournée vers des solutions concrètes.

Cette dynamique régionale s'inscrit pleinement en articulation avec la FACS Nationale. La Bretagne y occupe une place active et engagée, contribuant aux travaux collectifs, à l'élaboration de référentiels et à la structuration d'une vision partagée de la coordination en santé. Cette implication permet à la fois de porter la voix des acteurs bretons au niveau national et de nourrir les dynamiques régionales des avancées collectives.

Elle repose avant tout sur l'engagement des administrateurs, des équipes salariées et des adhérents. Leur mobilisation constante permet de faire vivre la fédération, de porter des projets utiles aux professionnels et de renforcer une culture commune de la coordination, fondée sur des valeurs de solidarité, de neutralité, de démocratie participative et de reconnaissance des pratiques.

Les liens étroits entretenus avec nos partenaires, en particulier l'Agence Régionale de Santé Bretagne, témoignent également de la reconnaissance progressive du rôle des acteurs de la coordination dans l'organisation des parcours de santé.

À travers ce rapport d'activité, nous souhaitons rendre compte de cette dynamique collective, valoriser les actions menées et partager les perspectives à venir.

L'année 2025 confirme que la coordination en santé constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins des populations et accompagner les transformations de notre système de santé. Elle appelle, pour se développer durablement, une reconnaissance pleine et entière de sa valeur et des moyens associés.

C'est ensemble, dans une logique de coopération, d'innovation et de responsabilité partagée, que nous continuerons à faire progresser la coordination en santé en Bretagne.

Dr Jean-François CONRAD
Président de la FACS Bretagne



2025 en chiffres	1
Vie associative en 2025	2
La coordination en santé visibilisée	3
Des projets et actions au service des adhérents	4

SOMMAIRE

01

**2025 EN CHIFFRES ET
EN IMAGES**

Vie associative

25

Adhérents
en 2025 pour

9

Instances
Associatives

3 SALARIÉS POUR 2,8 ETP

82%

de taux de
participation

30h

de temps consacré
à l'association

300

professionnel.le.s de la coordination en santé représentés

En images



Mars 2025

1ère Journée Pairs à destination des responsables d'équipe des DAC



Mai 2025

Continuité des travaux d'harmonisation de pratiques avec les groupes de travail Gwalenn et Annuaire

Avril 2025

Organisation d'un webinaire de présentation de l'OPCO Santé pour les adhérents de la FACS Bretagne



Juin 2025

Parution du nouveau site Internet de la FACS Bretagne, pour une meilleure visibilité des membres

Des acteurs en actions

37

Mandats de représentation

400h

au service de la coordination

90

COPIL et GT

250h

de travail collectif

- 6 webinaires organisés pour 104 participants au total
- +100 acteurs en lien direct avec les sujets portés par la FACS
- 8 Inter-DAC – 75 à 80% de représentation
- 27 réunions Gwalenn – 35 échanges Annuaire Santé Bretagne



Août 2025

La FACS récompensée pour le “DU Référent de Parcours Complexe” lors des Universités de la Coordination en Santé à Albi

Novembre 2025

Continuité du projet d’accompagnement à la RGPD auprès des adhérents. Formation “devenir référent RGPD de ma structure”



Septembre 2025

Arrivée d’Eva SERHAN dans l’équipe de la FACS Bretagne



Octobre 2025

Premier Webinaire de la série “Les Midis de la FACS Bretagne”, projet de mise en valeur des initiatives des adhérents de la FACS Bretagne



02

VIE ASSOCIATIVE
EN 2025

Une vie associative dans la continuité des travaux engagés

En 2025, la FACS Bretagne a poursuivi sa transformation pour devenir une fédération pleinement tournée vers l'ensemble des acteurs de la coordination en santé en région. Elle s'appuie sur un cadre statutaire consolidé depuis 2024, une gouvernance clarifiée et des modalités de fonctionnement pensées pour soutenir au mieux ses adhérents.

Ce mouvement s'inscrit dans la continuité de la révision des statuts engagée en 2024, qui a permis d'ouvrir plus largement la fédération à la diversité des dispositifs de coordination en santé, quels que soient leur historique, leur périmètre ou leur forme juridique. Cette ouverture se traduit par une représentation plus équilibrée des collèges et par une attention particulière portée aux besoins spécifiques de chaque type de structure.

Au cœur de cette organisation, la FACS Bretagne réaffirme des valeurs qui structurent son action : créativité, neutralité de positionnement, solidarité, démocratie participative, reconnaissance et respect de la diversité de ses membres, représentativité de tous. Ces valeurs ne sont pas seulement énoncées : elles guident les choix de gouvernance, les priorités de travail et la manière de conduire les projets collectifs.



Une gouvernance engagée au service des adhérents

La vie associative de la FACS Bretagne s'appuie sur une gouvernance fortement impliquée, qui consacre une part importante de temps bénévole au pilotage de la fédération et à l'animation du réseau. En 2025, cette gouvernance poursuit sa structuration pour assurer à la fois une représentation équilibrée des adhérents et une capacité de décision réactive au service des projets collectifs.

L'Assemblée Générale

Statuts de la FACS Bretagne :

Article 10.1 : « L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les membres de l'association avec voix délibératives répartis dans les collèges définis par l'article 9 des présents statuts. L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à toute personne morale ou physique intéressée par l'objet de l'association sans voix délibérative ni consultative... »

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 21 mai 2025 avec pour ordre du jour de changer l'adresse du siège social de la FACS Bretagne dans les statuts. Seule l'Assemblée Générale Extraordinaire a ce pouvoir au sein de la FACS Bretagne.

L'Assemblée Générale ordinaire 2025 a été portée par une participation de 92 % des voix représentées. L'année 2024 a été saluée notamment pour l'évolution des statuts associatifs et l'ouverture de la fédération. Les comptes 2024, certifiés et adoptés à l'unanimité, confirment la solidité financière et l'efficacité de l'organisation. L'AG a également validé une feuille de route ambitieuse : structuration des formations, mutualisations concrètes, développement d'outils numériques régionaux et continuité des projets de mises en lien des acteurs. Enfin, le renouvellement du CA a été acté dans le contexte de l'élan collectif de la fédération.

Le Conseil d'Administration

Statuts de la FACS Bretagne :

Article 12.1 : « L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au maximum 25 administrateurs (...) Seule une personne morale peut avoir la qualité d'administrateur au sein du Conseil d'Administration..."

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration était composé de 21 membres.

En 2025 :

- 3 Conseils d'Administration dans l'année, dont 2 en présence et 1 en distance.
- 82% de taux de participation des membres
- En cumulé sur le temps de réunion : cela représente 12h de bénévolat pour chacun des membres du CA

11 administrateurs pour le collège 1 ;



5 administrateurs pour le collège 3 ;



4 administrateurs pour le collège 2 ;



2 administrateurs pour le collège 5 ;



Le bureau de la FACS Bretagne au 31 Décembre 2025

Le premier Conseil d'Administration de 2025 a élu un nouveau bureau pour la FACS Bretagne. Dans la continuité de l'évolution des statuts de la fédération, le bureau s'est transformé pour donner place à trois nouvelles personnes représentantes des dispositifs de coordination relevant des collèges 2 et 3 de la FACS Bretagne.

Au 31 décembre 2025, le Bureau est donc composé de 8 membres.

En 2025 :

- 4 réunions du Bureau dans l'année (en distance)
- 75% de taux de participations des membres
- En cumulé : cela représente 12h de bénévolat pour chacun des membres du bureau



Jean-François CONRAD
Président
Directeur médical - Appui
Santé Nord Finistère



Josiane AUTRET
Vice-Présidente
Vice-Présidente - Appui
Santé en Cornouaille



Sylvain CLEMENT
Vice-Président
Directeur - CAP Santé
Armor Ouest



Arnaud TONNELIER
Secrétaire
Directeur - CAP
Autonomie Santé



Virginie METAY
Trésorière
Directrice - DAC'tiv



Claire LAFOREST
Membre
Directrice - Breizh
Santé handicap



Morgane KERMARREC
Membre
Coordinatrice - DSRC
OncoBretagne



Catherine CATTENOZ
Membre
Coordinatrice médical - UCOG

L'équipe de la FACS Bretagne au 31 Décembre 2025

Suite au départ de Célia BRUN en décembre 2023, la FACS Bretagne a connu l'arrivée d'une nouvelle chargée de missions soutien aux organisations en 2025. Eva SERHAN a pris ses fonctions en Septembre 2025, ramenant l'équipe de la FACS Bretagne au complet à partir de cette date après quelques mois de vacance de poste.

Au 31 décembre 2025, l'équipe de la FACS Bretagne se compose donc de trois personnes pour 2,8 ETP.



Eva SERHAN
Chargée de missions
soutien aux
organisations



Viviane CHOQUER
Chargée de missions
numérique e-Parcours



Mathieu CAILLEAU
Délégué régional

Un lien important avec l'Agence Régionale de Santé de Bretagne - Permettre de donner à voir de l'activité des acteurs de la coordination

Fort de sa volonté d'échange et de co-construction, la FACS Bretagne a continué son travail conjointement avec l'ARS Bretagne. Un partenariat affirmé depuis plusieurs années :

- Travail sur les indicateurs et l'évaluation des DAC
- Travail sur le service rendu des DAC
- Identification de la FACS Bretagne par l'ARS Bretagne en tant que fédération représentant les acteurs de la coordination à travers l'invitation à des réunions pour les fédérations sanitaires et médico-sociales



En pratique :

- Des échanges très réguliers avec les interlocuteurs de l'ARS (en augmentation en 2025) :
 - Direction de l'innovation en santé (sujets numériques)
 - Direction adjointe de la prévention et promotion de la santé (Education Thérapeutique du Patient, Santé/Précarité)
 - Direction adjointe Soins de Proximité et Formations en santé (DAC, articulation dispositifs)
- 2 comités de suivi ARS / FACS
- Participation à 2 CODAC
- 4 réunions des fédérations médico-sociales
- 6 réunions fédérations sanitaires - tensions estivales

Les liens avec l'Agence Régionale de santé se sont aussi concrétisés le 14 mai 2025 par une rencontre avec la Directrice Générale, Madame Elise NOGUERA. Cette rencontre a permis d'énoncer les enjeux des acteurs de la coordination en santé et notamment celui de leur reconnaissance dans la prise en charge de SEGUR de la Santé pour tous les professionnels. Madame NOGUERA a pu rappeler ses engagements à soutenir cette mesure et s'est engagée à rencontrer la FACS et ses acteurs dans une bilatérale deux fois par an. Une reconnaissance supplémentaire pour notre fédération.

La FACS Bretagne dans son réseau national

Fort de sa volonté de s'intégrer et d'être proactive au niveau national, la FACS Bretagne a poursuivi ses engagements dans les instances nationales.

La fédération bretonne a toujours une place dans le bureau de la FACS Nationale à travers l'implication de son président et aussi une place dans le Conseil d'Administration.

Au-delà de la représentation, cette participation constitue un levier stratégique essentiel. Elle permet à la FACS Bretagne de contribuer directement aux orientations nationales, de porter la voix des dispositifs bretons et de défendre les spécificités territoriales. Être présente dans ces instances assure également une remontée des besoins du terrain et facilite l'anticipation des évolutions réglementaires, organisationnelles et professionnelles qui impactent les acteurs de la coordination.

En consolidant sa place dans la gouvernance nationale, la FACS Bretagne affirme ainsi son rôle : être un acteur moteur, force de proposition, et un relais structurant entre le niveau national et les réalités du terrain breton.

L'implication de la FACS Bretagne au sein de la FACS Nationale en pratique :

- 2 mandats de représentation au sein de la FACS Nationale
 - Vice-Président (8 bureaux en 2025 dont 3 en présence à Paris)
 - Membre du Conseil d'Administration (3 CA dans l'année)
- Représentation du Président de la FACS Bretagne au titre de la FACS Nationale au congrès national de la FEHAP et participation à une table ronde sur les parcours
- Participation de deux administrateurs aux journées Interfédérales d'Avignon les 2 et 3 Avril 2025
- 1 représentant dans le GT National Eléments de langage (4 réunions en 2025)
- 3 représentants dans le GT National Référentiel qualité des DAC (6/7 réunions en 2025)
- 2 représentants dans le GT Modèle Economique des DAC (4 réunions en 2025)
- 2 représentants dans le pilotage du GT Observatoire des Ruptures de Parcours (3 réunions en 2025)
- Participation du délégué régional à un travail de capitalisation de l'activité des DAC sur le territoire national
- Participation à 7 rencontres entre salariés des fédérations régionales organisées par la FACS Nationale

Valorisation des travaux de la FACS aux Universités de la coordination en santé

Aux Universités de la coordination en santé d'Albi, en août 2025, la FACS Bretagne a activement contribué à la dynamique nationale en animant deux ateliers : l'un consacré à l'Observatoire des ruptures de parcours, l'autre dédié au Diplôme Universitaire "Coordinateur de parcours complexe" co-construit avec l'UBO. Cette présence forte, portée par une trentaine de représentants bretons, a permis de mettre en lumière l'expertise régionale.

La FACS Bretagne a par ailleurs été distinguée en recevant le Prix Appui Santé France – Formation pour son DU, récompensant l'innovation pédagogique et la structuration de compétences au service des acteurs du territoire.



Jean-François CONRAD
Président de la FACS Bretagne
Vice-Président de la FACS Nationale



Sylvain CLEMENT
Vice-Président de la FACS Bretagne
Administrateur de la FACS Nationale





03

LA COORDINATION EN SANTÉ VISIBILISÉE

Une fédération représentée - la coordination en santé rendue visible

Les administrateurs et l'équipe salariée de la FACS Bretagne jouent un rôle central dans la représentation des dispositifs de coordination au sein des différentes instances régionales, en particulier auprès de l'Agence Régionale de Santé Bretagne. Leur engagement contribue à renforcer la visibilité, la légitimité et l'influence de la coordination en santé dans les politiques publiques régionales.

À travers les nombreux mandats auxquels ils participent, les administrateurs portent une parole collective structurée, issue du terrain, et veillent à ce que les réalités des dispositifs bretons soient pleinement prises en compte dans l'élaboration et l'évolution des orientations régionales. Leur présence active dans ces espaces favorise la remontée des besoins, l'identification des enjeux opérationnels, ainsi que la co-construction de solutions adaptées, notamment en matière de parcours, de numérique en santé, de gouvernance, et d'articulation des acteurs.

Cette représentation régulière permet également à la FACS Bretagne d'être impliquée dans les projets pilotés par ses partenaires et d'anticiper les évolutions à venir et d'assurer une diffusion rapide et fiable des informations auprès de ses adhérents. Les administrateurs agissent ainsi comme de véritables relais territoriaux, garants d'un dialogue continu entre les institutions régionales et les dispositifs.

En pratique :

- 37 mandats de représentations en Bretagne en 2025 :
 - CRSA Bretagne
 - Séance plénière = 2 représentants
 - CSMS - 1 représentant
 - Agence Régionale de Santé de Bretagne
 - Réunions fédérations médico-sociales (réunions en 2025 = 10h de représentation)
 - Réunions fédérations sanitaires
 - Comités stratégiques dispositifs divers (Handicaps Rares, Epilepsies, CARESP...)
 - GT Pertinence des soins
 - Conseils territoriaux de santé en Bretagne : deux représentants par CTS
 - DREETS Bretagne : GT Schéma régional MJPM-DPF 2026-2031
 - Groupement Régional e-Santé (Grades)
 - Comité d'Orientations
 - Comité Stratégique
 - Divers COPILs (MSS, INS...)
 - Autres partenaires :
 - FEHAP Bretagne : Délégation régionale
 - Gérontopôle de Bretagne - Membre du Conseil d'administration
 - URPS ML : Comités stratégiques - Dispositif d'interprétariat en Santé / Téléconsult'Action
 - EREB : Membre du Bureau / GTR Ethidom
- Environ 400h de représentation en temps d'échanges pour les administrateurs hors temps de préparation et de restitution
- Mise en routine fin 2025 d'un point sur les mandats dans les instances associatives de la fédération
- Création d'un espace de partage et de ressources afin de :
 - Recenser les mandats portés par la FACS Bretagne et identifier les administrateurs
 - Collecter et mettre à disposition les comptes rendus de réunions et autres documents partageables



En portant ces mandats, la FACS Bretagne affirme son rôle d'acteur structurant et reconnu de la coordination en santé, capable de proposer des contributions concrètes et de défendre les intérêts des structures bretonnes. Cette présence marquée dans les espaces régionaux fait pleinement partie de sa mission : rendre visible la coordination en santé, la renforcer et la faire progresser, au service des usagers comme des professionnels.

Diplôme Universitaire “Référént de Parcours complexe” - une formation désormais pérenne et pleinement ouverte à l’ensemble de la coordination

L’année 2025 a marqué une étape déterminante pour le Diplôme Universitaire « Référént de parcours complexe », co-construit par la FACS Bretagne et l’Université de Bretagne Occidentale (UBO). La première promotion a achevé sa formation en juin 2025, tandis que la deuxième promotion a fait sa rentrée en septembre 2025, confirmant ainsi la pérennisation du DU. Cette continuité était un objectif fort pour la fédération : disposer d’une formation durable, reconnue et structurante au service des professionnels de la coordination.



Université de Bretagne Occidentale



Fort des retours d’expérience des apprenants de la première année, la FACS Bretagne et l’UBO ont travaillé afin d’approfondir et d’ajuster le contenu pédagogique. La première promotion, largement issue des DAC, avait permis d’installer un socle, mais a aussi révélé la nécessité d’élargir les échanges à la coordination en santé de manière plus générale. Les contenus pour la deuxième promotion ont ainsi été construits autour d’un recentrage sur la notion de complexité, cœur du métier de référént de parcours. Cette évolution marque un changement de dimension, passant d’une formation imprégnée de la culture DAC à une formation véritablement transversale, axée sur la compréhension fine des situations complexes et sur les compétences nécessaires pour y répondre.

Autre avancée majeure : l’ouverture de la formation à l’ensemble des professionnels de la coordination. Alors que la première promotion était exclusivement composée de membres de DAC, la deuxième promotion comptait en Septembre 2025 10 apprenants issus d’horizons variés : SAVS, SAMSAH, structures du domicile et acteurs de dispositifs divers. Cette mixité professionnelle répond à un autre objectif de la formation : permettre un réel échange de pratiques et favoriser l’interconnaissance.

En pratique :

- 2 administrateurs référents dans le projet du DU - sur un temps bénévole estimé de plus de 40h
- Plus de 6 temps d’échanges relatifs à l’évolution de la formation et sa tenue en 2025 avec l’UBO
- 14 intervenants au titre de la participation de la FACS Bretagne aux interventions du DU
- Participation de la FACS Bretagne à hauteur de 38,5 heures dans le programme de formation hors temps de préparation pour les intervenants
- Organisation d’un temps de visioconférence de 3h avec l’intégralité des intervenants de la formation



Enfin, la formation a été publiquement reconnue au niveau national en août 2025 lors des Universités d’été de la Coordination en Santé, nous avons en effet reçu le Prix Appui Santé France Formation dans la catégorie Projet de formation pluriprofessionnelle. Cette distinction valorise l’ambition du DU, la qualité de son approche partenariale et son apport concret au développement des compétences nécessaires à la coordination des parcours complexes.

Présentation des DAC à la CSOS - Mars 2025

Le 4 mars 2025, la FACS Bretagne a été invitée par l'Agence Régionale de Santé à présenter les Dispositifs d'Appui à la Coordination et leur action lors de la Commission spécialisée de l'organisation des soins (CSOS). Cette invitation constitue une reconnaissance forte de l'expertise régionale portée par la fédération et de la place stratégique qu'occupent les acteurs de la coordination dans l'organisation des parcours.

Cette intervention a permis de mettre en lumière le rôle structurant des DAC, leur contribution à la fluidification des parcours complexes, ainsi que leur articulation avec les autres dispositifs bretons : dispositifs spécifiques, réseaux, plateformes et acteurs médico-sociaux. Elle a également été l'occasion de présenter les réalités organisationnelles du terrain, les attentes des professionnels et les enjeux identifiés en matière de continuité des parcours, de coopération et de visibilité des missions.

La participation de la FACS Bretagne à cette instance stratégique a favorisé un dialogue constructif avec les représentants de l'ARS, des établissements de santé, des usagers et des professionnels, renforçant la compréhension partagée de l'écosystème breton de la coordination. Elle a aussi permis de rappeler l'importance d'une approche territoriale, cohérente et lisible pour les usagers comme pour les professionnels de santé.

Enquête TCLA - Participation journée TCLA

Dans le cadre d'un groupe de travail sur la thématique des Troubles Cognitifs liés à l'Alcool (TCLA), la FACS Bretagne a été invitée à contribuer au Colloque Régional sur cette même thématique, organisé le 12 décembre 2025 à Saint-Brieuc. L'objectif était d'apporter une vision régionale de l'accompagnement des personnes présentant des TCLA au sein des DAC bretons, en s'appuyant sur les pratiques de terrain et les retours des équipes.

Afin de représenter l'ensemble des DAC bretons, un Groupe de Travail a été constitué. Il réunissait :

- Deux coordinatrices de parcours d'Appui Santé en Cornouaille,
- La personne responsable de la Cellule de Coordination d'Appui en Addictologie portée par DAC'tiv,
- Et était animé par Eva SERHAN, chargée de missions soutien aux organisations de la FACS Bretagne.

Dans le même temps, pour répondre aux attentes lors de cette journée et ainsi préparer l'intervention, la FACS Bretagne a construit une enquête régionale destinée à collecter des données sur les accompagnements de personnes présentant des TCLA dans les DAC bretons.

L'enquête menée auprès des DAC a permis de recueillir des informations sur :

- Le nombre approximatif d'usagers présentant des TCLA accompagnés en Bretagne,
- Les freins rencontrés par les professionnels dans ces accompagnements,
- Les solutions et adaptations mises en place sur les territoires,
- Des pistes d'action proposées pour améliorer l'accompagnement de ce public.

Avec un taux de réponse de 80 %, les DAC bretons ont été largement représentés. Les résultats montrent que plus de 455 situations d'accompagnement de personnes présentant des troubles cognitifs liés à l'alcool ont été identifiées au sein des DAC de la région Bretagne.

La démarche engagée autour des TCLA témoigne de la dynamique collective des DAC bretons et de leur volonté de mieux comprendre et accompagner ce public particulièrement vulnérable. L'intervention au colloque régional a ainsi offert une occasion privilégiée de valoriser ce travail, de partager les constats, et d'ouvrir la voie à de nouvelles collaborations. Enfin ce travail a également permis de travailler une méthode de recueil pouvant se dupliquer sur d'autres thématiques à l'avenir.



Projet de journée régionale en 2026

Dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer la visibilité des acteurs de la coordination en santé en Bretagne, la FACS Bretagne a engagé l'organisation de sa première journée régionale dédiée à ce thème.

Cet événement répond à un besoin exprimé par les dispositifs et les partenaires : disposer d'un temps fort fédérateur permettant de valoriser les pratiques, de rendre lisible la diversité des missions et de renforcer l'interconnaissance entre acteurs du territoire.

Pour la préparation de cette journée, un Comité de Pilotage a été constitué et travaille selon une méthode de projet structurée : définition des objectifs, cadrage du format, construction du programme, identification des intervenants, organisation logistique et articulation avec les partenaires institutionnels. Ce travail mobilise également l'ensemble de l'équipe salariée, en lien étroit avec le bureau et les adhérents. La première rencontre du COPIL a eu lieu en Mai 2025.

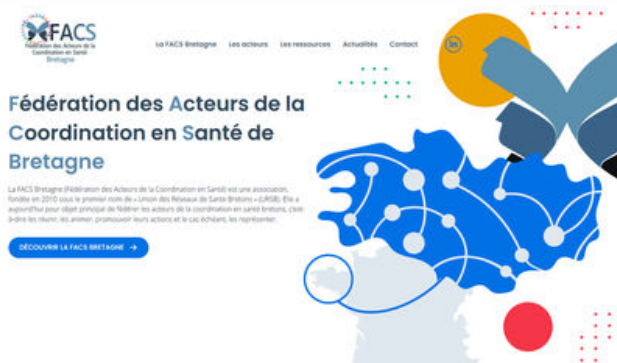
Au-delà de l'événement lui-même, cette journée régionale constitue un levier stratégique de visibilité. Elle permettra de diffuser largement les messages clés sur le rôle des dispositifs de coordination, de créer un espace de reconnaissance pour les équipes, et de renforcer les liens avec les partenaires.

Les perspectives pour 2026 portent sur :

- la finalisation du programme et la mobilisation des acteurs régionaux ;
- la préparation de supports de communication et de restitution pour prolonger la visibilité au-delà du jour J ;
- l'ambition d'inscrire cette journée comme un rendez-vous régulier, contribuant durablement à la reconnaissance de la coordination en santé en Bretagne.

Création d'un nouveau site internet : une vitrine régionale pour la coordination en santé

Afin de renforcer la visibilité des acteurs de la coordination en santé en Bretagne et de mieux valoriser les missions portées par les dispositifs adhérents, la FACS Bretagne a engagé la création d'un nouveau site internet. Cet outil répond à un besoin partagé : rendre plus lisible l'écosystème régional de la coordination en santé, faciliter l'accès aux informations et soutenir la dynamique d'interconnaissance entre les acteurs



Au-delà de l'aspect technique, le nouveau site internet constitue un outil d'animation et d'interconnaissance :

- il met en lumière la diversité des dispositifs de coordination présents sur le territoire breton ;
- il offre un espace de valorisation des travaux collectifs (GT, NewsLetters, journée régionale, etc.) ;
- il facilite l'accès aux informations et ressources pour les acteurs.

De Septembre à Décembre 2025, plus de 1000 visites ont été recensées sur le site.

En 2026, la FACS Bretagne poursuivra le développement du site internet en enrichissant régulièrement les contenus et en travaillant, si nécessaire, à de nouveaux modules ou rubriques pour mieux répondre aux besoins des dispositifs et de leurs partenaires.





Reprise de la newsletter de la FACS Bretagne

Dans une logique de renforcement de la visibilité de la coordination en santé en Bretagne et d'amélioration de la circulation de l'information entre les dispositifs, la FACS Bretagne a relancé en 2025 sa newsletter. Cet outil avait progressivement perdu en régularité et en lisibilité ; sa reprise répond à un besoin exprimé par les adhérents comme par les partenaires : disposer d'un canal d'information fiable, synthétique et régulier sur l'actualité de la coordination en santé, les projets en cours et les travaux menés à l'échelle régionale.

L'objectif de cette nouvelle version est triple :

- renforcer l'interconnaissance entre les dispositifs en mettant en avant leurs actualités et leurs initiatives ;
- valoriser les projets structurants portés par la fédération ;
- offrir un espace de communication clair et régulier aux acteurs de la FACS Bretagne et ses partenaires.

Sa construction repose désormais sur une méthode plus cadrée : un calendrier de diffusion, une ligne éditoriale stabilisée et une production portée par l'équipe salariée (direction, mission numérique, mission soutien aux organisations). Cette structuration garantit une information cohérente, utile et accessible à l'ensemble des acteurs.

En pratique :

- Publication de 3 newsletters
- Implémentation de la newsletter dans le site internet de la FACS Bretagne
- Plus de 100 personnes suivant la parution

Début des webinaires - Les midis de la FACS Bretagne

Le dernier trimestre 2025 a été marqué par le lancement de la série de webinaires « Les Midis de la FACS Bretagne ». Ce nouveau format est né de la volonté d'offrir aux adhérents de la fédération un espace supplémentaire d'échanges, de réflexion et de partage autour de thématiques qui les concernent directement.

En toile de fond de ces webinaires : proposer des temps d'échange autour de sujets variés, mettre en avant des projets innovants initiés par les adhérents de la FACS Bretagne en mobilisant, lorsque nécessaire, l'expertise d'intervenants extérieurs.

Dans la pratique

- 2 webinaires : RH et droit social, RGPD
- 2 intervenants extérieurs mobilisés
- Une trentaine de participants au total

Au regard des retours positifs recueillis, la fédération poursuivra cette dynamique en 2026 avec une séance mensuelle.





04

**DES PROJETS ET ACTIONS AU
SERVICE DES ADHÉRENTS**

Accompagnement des adhérents sur le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

Engagée dès 2024 sur le sujet de la mise en conformité RGPD, la FACS Bretagne avait posé les premières bases de cette démarche en partenariat avec le cabinet Périnove : signature d'un contrat de collaboration, trois rencontres préparatoires, la réalisation de six diagnostics RGPD auprès d'associations adhérentes, une restitution collective et la co-construction d'un plan d'action pour 2025. Ce travail fondateur a permis d'ancrer le sujet dans la durée et de sensibiliser les structures à leurs obligations.

En 2025, la fédération a franchi une étape supplémentaire en traduisant ce plan d'action en feuille de route opérationnelle pour 2025-2026, toujours en lien avec le cabinet Périnove. L'objectif : outiller concrètement les adhérents pour progresser dans leur mise en conformité et mutualiser les ressources à l'échelle régionale.

Dans la pratique en 2025 :

- Construction d'une feuille de route 2025 / 2026
- 1 Comité de Pilotage de suivi de la mission
- 11 personnes participantes à la formation "sensibilisation au RGPD"
- Plus de 30 participants au Webinaire "Les midis de la FACS Bretagne : RGPD décrypté & questions/réponses opérationnelles"



En parallèle, la FACS Bretagne a engagé la construction d'une boîte à outils RGPD mutualisée, mise à disposition de l'ensemble de ses adhérents. L'ambition de ce projet est de proposer des ressources accessibles à tous, quel que soit le niveau d'avancement de chaque structure dans sa démarche de conformité : chacun peut ainsi venir y piocher les outils adaptés à sa situation, à son rythme. Cette démarche collective s'inscrit pleinement dans la mission de soutien aux organisations portée par la fédération.

Elle a également été l'occasion pour la FACS Bretagne de s'engager elle-même dans une démarche RGPD en interne, concrétisée par la nomination de Viviane Choquer en tant que Déléguée à la Protection des Données (DPO) de la fédération.



2025

2026



2025 et 2026 : construction et enrichissement d'une boîte à outils par la FACS B disponible à l'ensemble des adhérents

Interprétariat en santé, un accès au service pour les coordinateurs de parcours grâce à la FACS Bretagne

La barrière de la langue constitue un frein majeur à l'égalité d'accès aux soins. C'est dans ce contexte que la FACS Bretagne a été pleinement partie prenante dans la construction d'un service d'interprétariat régional à destination des professionnels de santé.

En quelques mots, ce service d'interprétariat régional, financé par l'ARS Bretagne et mis à disposition gratuitement, est disponible 24h/24 et 7j/7. Il permet aux professionnels de santé et coordinateurs de parcours, confrontés à des situations impliquant des patients allophones, de bénéficier d'un interprète professionnel qui ne se contente pas de traduire des mots, mais restitue le sens, vérifie la bonne compréhension du patient, prend en compte les aspects culturels et émotionnels, et garantit la confidentialité des échanges.



Porté par l'URPS Médecins Libéraux de Bretagne, la FACS Bretagne a joué un rôle actif dans la construction du dispositif en participant à son comité de pilotage, et a obtenu un résultat concret et structurant pour ses adhérents : l'ouverture explicite du service aux coordinateurs de parcours de santé.

En pratique :

Participation de la FACS Bretagne à 2 réunions du COPIL en 2025

Obtention de l'accès au service pour les coordinateurs de parcours de santé des DAC bretons

Service disponible 24h/24, 7j/7, gratuit et financé par l'ARS Bretagne

Diffusion du flyer d'information aux adhérents pour faciliter l'appropriation du dispositif

Webinaire OPCO Santé

Le 22 avril 2025, la FACS Bretagne a organisé une rencontre en visioconférence avec l'OPCO Santé. L'objectif de cette séance était de permettre aux adhérents bretons de mieux connaître les ressources et dispositifs de financement auxquels ils peuvent prétendre pour former leurs équipes.

L'OPCO Santé couvre en Bretagne 475 structures représentant près de 1 380 établissements et 45 900 salariés. La rencontre a permis de passer en revue l'ensemble des offres disponibles permettant de financer des actions sur mesure et d'accéder à des co-financements, les fonds mutualisés de branche pour la qualification professionnelle et la professionnalisation, ainsi que les dispositifs d'alternance.

Cette rencontre s'inscrit dans la mission de soutien aux organisations que porte la FACS Bretagne : offrir à ses adhérents des clés concrètes pour investir dans le développement des compétences de leurs salariés, dans un contexte où les DAC doivent conjuguer contraintes budgétaires et enjeux de professionnalisation croissants.



En pratique :

- Rencontre en visioconférence le 22 avril 2025
- Présentation complète des offres de service et de financement de l'OPCO Santé
- Focus sur les dispositifs accessibles aux structures de moins de 50 ETP
- Échanges sur les attentes spécifiques des adhérents bretons

Pérennisation des Inter-DAC

L'année 2025 a confirmé la pérennisation des Inter-DAC en Bretagne, devenus au fil des mois un espace de travail incontournable pour les dispositifs d'appui à la coordination. Initialement conçus comme un lieu d'échanges ponctuels, les Inter-DAC se sont progressivement transformés en un collectif structuré, reconnu et régulier, permettant d'harmoniser les pratiques, d'outiller les professionnels et de développer une culture commune de la coordination à l'échelle régionale.

La formalisation progressive du fonctionnement de l'Inter-DAC, rappelée lors des séances d'octobre et novembre 2025, a permis d'asseoir une méthode claire de travail : présence régulière des dispositifs, règles de représentation, relevés de décisions systématiques, transparence dans les échanges et articulation renforcée avec les instances associatives si besoin. Cette structuration accrue consolide la légitimité et la lisibilité de l'espace régional.

Les Inter-DAC sont également devenus un levier régional d'harmonisation des pratiques et un espace de positionnement collectif face aux enjeux du secteur. En 2025, les thématiques abordées ont été particulièrement denses : contexte budgétaire et dialogue de gestion avec l'ARS, modèle économique des DAC, positionnement sur le SEGUR, outils numériques (Gwalenn, Annuaire de Santé Bretagne), rapport d'activité ARS, mais aussi filières spécifiques telles que les soins palliatifs, le Covid-Long, l'enfance protégée, les plateformes ETP et l'addictologie. Ce travail contribue à une montée en maturité collective qui aide à sécuriser le fonctionnement des DAC et à rendre plus cohérentes les réponses apportées aux partenaires et aux personnes.

En pratique :

- 8 Inter-DAC organisés en 2025
- 75-80% de taux de représentations des DAC selon les séances
- 11 DAC bretons mobilisés et actifs sur l'ensemble de la démarche
- Formalisation des règles de fonctionnement : représentation avec délégation, relevés de décisions systématiques, confidentialité des échanges

Journée Pairs - “Responsables d'équipes de DAC”

Dans la continuité de la première édition organisée en 2024 à destination des référents de parcours, la FACS Bretagne a organisé le 18 mars 2025 une nouvelle Journée Pairs, cette fois dédiée spécifiquement aux responsables d'équipes des Dispositifs d'Appui à la Coordination. Ce format répond à un besoin clairement exprimé par le terrain : offrir aux encadrants un espace dédié pour se retrouver, partager leurs pratiques et rompre avec le sentiment d'isolement propre à leur fonction.

La journée a réuni 13 responsables d'équipes issus de 9 DAC bretons, autour principalement de deux ateliers. Le premier portait sur le process opérationnel et a mis en lumière l'importance des procédures partagées et d'un travail d'échange entre dispositifs. Le second atelier, consacré à l'accompagnement des équipes et à la place du manager, a permis la création d'un espace de confiance entre “pairs” reconnu et apprécié des participants.

En pratique :

- 6 réunions de préparation avec un COPIL dédié composé de 7 membres
- 13 participants issus de 9 DAC bretons
- 2 ateliers d'échange de pratiques
- Production d'un Cahier des rencontres
- Perspectives : pérennisation du format, ouverture envisagée aux responsables d'animation territoriale et aux encadrants d'autres dispositifs que les DAC



Animation référents Outil métier des DAC (Gwalenn)

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Groupement Régional e-Santé Bretagne, la FACS Bretagne assure l'animation du réseau des référent.e.s Gwalenn.

Cette convention s'inscrit dans la dynamique nationale portée par le plan « Ma Santé 2022 » et le programme « e-parcours », dont l'objectif est d'accompagner la mise en œuvre de services numériques au service des organisations sanitaires, médico-sociales et sociales coordonnées (DAC, CTPS, projets Art. 51). Déployé à l'échelle de l'ensemble de la région Bretagne, le programme E-parcours comprend notamment la fourniture et l'exploitation du service numérique Gwalenn, outil dédié à la coordination des situations complexes par les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC).

Dans ce cadre, le Groupement Régional e-Santé Bretagne, en tant qu'architecte de la fourniture de services numériques en santé sur le territoire, et la FACS Bretagne ont formalisé un partenariat fin 2023 visant à positionner une ressource métier experte dans l'utilisation de l'outil Gwalenn au sein de chaque DAC. Ces ressources métier expertes portent la casquette de « référent.e. Gwalenn ».

En 2025, le financement alloué permettait de financer 0,4 ETP au sein de chaque DAC. Le point fort réside dans l'ancrage métier : ces référent.e.s Gwalenn exercent déjà en tant que référent.e.s de parcours ou assistant.e.s au sein des DAC, ce qui leur permet d'articuler efficacement l'expertise Gwalenn avec la connaissance opérationnelle & métier du terrain.

En pratique :

- La chargée de mission numérique de la FACS Bretagne assure un rôle d'interface entre les équipes de terrain, les référent.e.s Gwalenn et le Groupement Régional e-Santé Bretagne.
- Elaboration et créations des ressources : contenus vidéos, fiches pratiques, process.
- Création et mise à jour d'un sommaire interactif des ressources
- Remontées des anomalies (accès au service client de l'éditeur)
- Accompagnement aux évolutions et aux paramétrages
- Création et appui à la création de modules de formations à l'outil métier
- Organisation des réunions/journées thématiques, en 2025 :
 - 27 Réunions Référent.e.s Gwalenn dont 8 en présentiel.
 - Autant de temps de préparation en lien avec le GR e-Santé
 - Point hebdomadaire sur l'outil métier en lien avec le GR e-Santé



Gwalenn Astuces
Relier un dossier à un autre



Harmonisation du remplissage du rapport d'activité ARS DAC & appui à la production d'indicateurs

Rapport d'activité ARS Bretagne 2025 (sur l'année d'activité 2024)

Dans un objectif constant d'harmonisation des pratiques, la FACS Bretagne a accompagné, 1er trimestre 2025, les DAC dans la complétude du rapport d'activité demandé par l'ARS Bretagne.

Cet appui s'est traduit dans la pratique par :

- La communication de la trame du rapport d'activité ARS avec des commentaires méthodologiques facilitant la complétude des données.
- L'organisation d'une visioconférence régionale de 2 heures à destination des DAC, dédiée à la présentation des évolutions de Gwalenn impactant les indicateurs et aux échanges autour des modalités de remplissage.
- La production d'une synthèse des indicateurs ARS fonctionnels ou non dans Gwalenn.
- La production d'un outil Excel d'aide à la complétude. En effet, la mise en place du guichet d'orientation sur Gwalenn en mai 2024 a eu un impact significatif sur la complétude du rapport d'activité début 2025. En effet, l'extraction des données relatives aux sollicitations des DAC a nécessité un travail de compilation manuelle de plusieurs sources. Afin de sécuriser et de fiabiliser le renseignement des indicateurs concernés, la FACS Bretagne a conçu et diffusé un outil Excel permettant un calcul automatisé des données attendues.
- La production d'une trame Excel spécifique pour les DAC du 56 portant l'activité CLIC avec plusieurs temps d'échange.
- La collecte des propositions d'amélioration.

Rapport d'activité ARS Bretagne 2026 (sur l'année d'activité 2025)

A la suite des retours des DAC, un travail partenarial a été engagé avec l'ARS, associant la chargée de mission DAC et une chargée d'études statistiques de l'ARS, afin de revoir les indicateurs du rapport d'activité. Ces échanges ont conduit à faire évoluer la trame du rapport 2026 (sur l'année d'activité 2025), avec l'intégration de nouveaux indicateurs et la suppression de ceux devenus inadaptés, dans une logique de valorisation de l'activité réelle des DAC.

Au-delà des ajustements quantitatifs, ce travail a également permis de revoir, préciser et enrichir les définitions des indicateurs, contribuant ainsi à renforcer l'harmonisation des pratiques de déclaration.

Afin de sécuriser la complétude de cette nouvelle trame du rapport d'activité dès le premier trimestre 2026, la FACS Bretagne a anticipé les changements en proposant des outils Excel dédiés.

La production de ces trames Excel permet le calcul automatisé d'indicateurs, à partir d'exports de données issus de Gwalenn. Conformément aux exigences réglementaires, les données utilisées sont strictement anonymisées (RGPD).

Cette démarche vise à fiabiliser le renseignement des nouveaux indicateurs et à harmoniser les pratiques de production de données homogènes et exploitables de l'activité des DAC.

Les trames produites permettent des synthèses des :

- Partenaires et des parcours
- Dossiers (évolution des statuts)
- Interventions
- Sollicitations du guichet d'orientation



Ces trames permettent non seulement de générer les indicateurs requis pour le rapport d'activité, mais aussi de suivre de manière plus large des indicateurs plus opérationnels de suivi d'activité. En complément du rapport d'activité et sur demande, la FACS Bretagne accompagne les adhérents utilisant Gwalenn, pour les accompagner sur l'export et l'analyse des données issues de Gwalenn.

Service rendu des DAC

Dans le cadre d'une démarche nationale d'évaluation du service rendu des DAC, pilotée par la DGOS, des enquêtes de satisfaction sont adressées aux professionnels ayant sollicité le DAC ainsi que les usagers ayant bénéficié d'un appui à la coordination.

A cette occasion, la FACS Bretagne a été pleinement partie prenante :

- Lien avec l'ARS pour remonter les difficultés et évoquer le déploiement du service rendu
- Proposition d'un mode opératoire pour l'envoi des questionnaires :
 - Synthèse du cadrage national
 - Modèles types de message d'accompagnement des questionnaires
 - Procédure de l'outil métier (Gwalenn) pour identifier les éléments et réaliser l'export des données
- Organisation d'une visioconférence régionale en septembre 2025 rassemblant l'ensemble des DAC bretons pour évoquer la mise en œuvre du service rendu
 - 11 DAC représentés
 - Présentation des outils créés
- Communication des résultats des questionnaires, dans l'attente de l'arrivée d'un tableau de bord national

La FACS Bretagne intervient en appui méthodologique, chaque DAC conservant la responsabilité de son organisation interne



Observatoire des ruptures de parcours

L'expérimentation de l'Observatoire des Ruptures de Parcours (ORP), démarche portée par les DAC, s'est poursuivie tout au long de l'année 2025, avec un bilan intermédiaire réalisé en septembre. Les dispositifs se sont pleinement appropriés la démarche, permettant d'identifier plusieurs pistes d'amélioration, notamment en ce qui concerne les outils mobilisés.

Pour soutenir cette dynamique, deux sous-groupes de travail ont été constitués, rassemblant des représentants de chaque département.

- Le premier sous-groupe concerne la communication de la démarche ORP avec l'objectif de définir des éléments de langage communs et harmoniser, à l'échelle régionale, l'outil de recueil associé à l'ORP.
- Le deuxième sous-groupe est consacré à la conception d'outils permettant, d'une part, l'extraction des données issues de l'observatoire et, d'autre part, leur analyse.

En pratique :

- 5 GT régionaux organisés en 2025
- 10 DAC mobilisés et actifs sur l'ensemble de la démarche
- Création d'un formulaire de recueil structuré autour d'un socle commun de questions
- Identification des modalités techniques d'extraction des données du formulaire

Les travaux se poursuivront en 2026, en s'appuyant sur la dynamique collective engagée et sur l'implication des DAC au sein des différents groupes de travail. L'objectif est de renforcer encore l'outillage, l'exploitation des données et l'harmonisation régionale au service de l'Observatoire des Ruptures de Parcours (ORP).

Animation référents Annuaire de Santé Bretagne (ASB)

Le Gr e-Santé Bretagne a créé en 2025 l'Annuaire Santé Bretagne, cet outil permet aux utilisateurs de l'interface du GR e-Santé Bretagne d'avoir accès à des données à jour de professionnels de santé du territoire breton. Pour mener à bien ce projet, quatre référents annuaires ont été recruté pour mettre à jour les données au sein de cette annuaire. Dans ce projet, la FACS Bretagne a été identifié pour animer les Référents Annuaire salarié au sein de quatre associations porteuses de DAC.

Ces postes de référents annuaire (4 ETP sur la région) émanent d'un partenariat avec le Groupement Régional e-Santé. Leurs missions sont :

- La modification des informations dans l'Annuaire de Santé Bretagne
- Création d'une structure ou d'un professionnel dans l'Annuaire de Santé Bretagne

La FACS Bretagne, en lien constant avec le Groupement Régional e-Santé (Responsable de traitement de l'Annuaire de Santé Bretagne) est intervenue en 2025 pour :

- Accompagner les Référents à la prise en main de ce nouvel annuaire et partager les besoins d'évolutions
- Créer et construire le mode opératoire de saisie
- Tester les liens

En pratique :

- Organisation de 2 journées en présentiel :
 - Une en janvier pour former à la prise en main du nouvel annuaire
 - Une en septembre pour échanger sur des cas pratiques et prendre en main une nouvelle fonctionnalité de l'annuaire de santé Bretagne ("Sentinelle Régionale").
- Organisation de 35 temps d'échanges avec les Référents Annuaire (de 30min à 1h00 environ).



Réalisation de test de synchronisation entre le nouvel Annuaire de Santé Bretagne et Gwalenn.

Identitovigilance

- Participation à deux cellules d'identitovigilance DAC
- Participation à deux COPIL régionaux d'identitovigilance
- Production d'une trame d'aide au suivi de la qualification de l'INS dans Gwalenn sur les dossiers en appui au parcours complexe



04

**FOCUS SUR LES PROJETS
DES ADHÉRENTS**

Cap Autonomie Santé : Journée “Protéger les plus fragiles, agir pour les adultes vulnérables” :

Retour sur la journée :

“Protéger les plus fragiles, agir pour les adultes vulnérables” organisée par les EAS du Morbihan



24 juin 2025



373 participants



Locminé



Satisfaction : 4.55 / 5



Commission des
Financeurs du Morbihan



- 2 tables rondes en présence de : notaire, services mandataires, Conseil Départemental 56, greffière, médecin gériatre, etc
- 4 témoignages vidéos
- Présence d'une facilitatrice graphique
- Stands : 17 structures représentées





Appui Santé Nord Finistère : Projet « Qualité des ordonnances de sortie »



En 2025, dans la suite des réunions CHU-DAC-CPTS du territoire organisées en 2024, il a été convenu de monter un groupe de travail sur la qualité des ordonnances en sortie d'hôpital.

Faisant suite au constat d'un nombre important d'ordonnances (60 à 80%) non conformes aux nomenclatures CPAM, l'équipe en charge du déploiement du nouveau DPI du CHU, le DAC et des représentants de chaque CPTS se sont réunis régulièrement pour avancer sur 3 axes de travail :

- Rédiger un livret de bonnes pratiques pour les ordonnances de sortie à destination des prescripteurs ;
- Travailler un recueil de prescriptions « types » conformes aux nomenclatures, à diffuser au territoire ;
- Participer au paramétrage des ordonnances informatisées dans le nouveau DPI du CHU, qui sera à terme déployé sur l'ensemble des établissements publics du GHT.

Ainsi, en 2025, le livret et le fichier excel ont pu être rédigés, et en 2026, les premières sessions de paramétrage ont pu avoir lieu. Par ailleurs, une rencontre avec la nouvelle CME du CHU de Brest a permis d'avancer sur une possible diffusion des outils aux internes pour une meilleure sensibilisation, et une réunion avec la CPAM du Finistère a permis de déclencher au premier trimestre 2026, la relecture du guide par les équipes de la CPAM, qui permettra de le fiabiliser avant diffusion.

Espace Autonomie Santé Est Morbihan : Co-construction du Pôle Ressources Est Morbihan en Santé (PREM'S)

Le PREM'S a pour objectif de permettre aux professionnels (libéraux et ESSMS), élus, stagiaires, associations etc. de disposer d'un accès de proximité à une documentation en santé. Il s'agit de mettre à leur disposition des outils et de la documentation (outils de prévention, flyers, ouvrages, jeux pédagogiques,...) sur des thématiques ciblées.

Nos 3 missions sont donc les suivantes :

- Assurer un premier accueil des professionnels, élus, stagiaires, bénévoles, etc. avec mise à disposition (consultation sur place et/ou prêt) d'un fonds documentaire
- Informer sur les documents et outils existants
- Développer des fonds documentaires thématiques selon les besoins locaux identifiés

Ce projet est porté conjointement entre le Contrat Local de Santé (CLS) Est Morbihan, l'Espace Autonomie Santé (EAS) Est Morbihan et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne. Pour réaliser ce projet, des groupes de travail ont été mis en place pour travailler :

- Sur les aspects organisationnels : achats des ouvrages et jeux selon les thématiques ciblées, écriture d'une Charte de fonctionnement, création d'un tableau de suivi des prêts, création d'une fiche d'emprunt, création d'une adresse mail commune, etc.
- Sur les aspects liés à la communication : création du logo, création d'une affiche, etc.



Appui Santé en Cornouaille : Projet transport alternatif



Appui Santé en Cornouaille dans le cadre de son observatoire des parcours a identifié la problématique des transports comme un sujet récurrent impactant l'accès aux soins et le parcours de l'utilisateur. En 2025 Appui Santé en Cornouaille et le CLS de Cornouaille ont élaboré un rapport, rencontré les partenaires, recensé les ressources en transports alternatifs existant sur le territoire et identifié les leviers et perspectives d'actions.

Suite à ce rapport un partenariat s'est construit entre Appui Santé en Cornouaille et l'unité locale de la Croix Rouge de Quimper pour favoriser l'accès aux soins des publics vulnérables et limiter les ruptures de parcours. Ce partenariat est formalisé par une convention, signée fin 2025 entre les deux acteurs, permettant aux bénévoles de la Croix Rouge, unité locale de Quimper, de transporter et accompagner les personnes suivies par le DAC sans solution de transport et pour lesquelles les ressources existantes ne sont pas mobilisables, à leurs rdv médicaux/administratifs.

Breizh Santé Handicap - Dispositif de Libre pesée

Le dispositif de Libre pesée, porté depuis plusieurs années par l'association Breizh Handicap, a pour objectif de faciliter la surveillance régulière du poids pour les personnes en fauteuil roulant, pour qui les possibilités de se peser sont très rares.

Le dispositif leur permet de se peser gratuitement, en toute autonomie, et quand elles le souhaitent, en-dehors d'un lieu de soins.

En 2025, deux nouvelles plateformes de Libre pesée ont été installées à Vannes (Délégation APF France Handicap du Morbihan) et à Brest (Maison des Associations de la Ville de Brest).

Au total, 6 plateformes ont été installées en Bretagne par Breizh Santé Handicap (auparavant réseau Breizh PC). Les autres plateformes se trouvent à Rennes, Fougères, Redon et Lannion.

Pour plus d'informations : <https://www.breizh-sante-handicap.fr/prevention/libre-pesee>



Dispositifs d'Appui à la Coordination des Côtes d'Armor - Projet de lien SAMU

Dans le cadre du projet national du service d'accès aux soins, le SAMU a sollicité une collaboration avec les dispositifs d'appui à la coordination des côtes d'Armor.

L'objectif de ce partenariat est d'assurer une continuité de suivi pour certaines situations spécifiques identifiées comme critiques lors d'appel au Samu. Cela concerne notamment les multirequérants, les chutes à répétition à domicile, les situations d'addiction, les maintiens à domicile difficiles.

Lorsqu'un appel est reçu au SAMU et qu'il ne relève pas d'une urgence vitale, la situation est évaluée par un médecin régulateur. Si elle ne nécessite pas d'intervention immédiate mais relève d'un besoin d'évaluation médico-psychosocial, il peut être proposé à l'appelant d'orienter sa demande vers le DAC afin qu'une prise de contact soit organisée.

Dans ce contexte, les dispositifs d'appui à la coordination peuvent prendre le relais pour évaluer la situation et coordonner un accompagnement à domicile.



CARESP Bretagne - 2025 mise en œuvre des filières territoriales de soins palliatifs

L'année écoulée a été marquée par une étape structurante pour les soins palliatifs en Bretagne : la mise en place progressive des filières territoriales de soins palliatifs sur les huit territoires bretons. Cette dynamique, impulsée au niveau national et déclinée régionalement par l'ARS Bretagne, engage une transformation des organisations, des pratiques et des coopérations entre acteurs. Elle répond à un enjeu central : offrir à chaque personne un accès plus précoce et plus proche aux ressources palliatives, quel que soit son lieu de vie ou son parcours de soins.



S'approprier ce concept de filière représente un défi collectif. Il s'agit à la fois de partager une vision commune, de clarifier les rôles et les complémentarités entre professionnels, et de consolider les liens entre les structures. Dans ce contexte, la Cellule d'Animation Régionale des Soins Palliatifs (CARESP) Bretagne a joué un rôle d'appui constant, mobilisant son expertise méthodologique et sa connaissance des territoires. Au plus près des équipes, elle a accompagné l'émergence, la structuration et la consolidation de chacune des 8 filières territoriales en veillant à respecter les spécificités locales tout en garantissant une cohérence régionale.



L'ARS Bretagne a reçu huit projets territoriaux, chacun porté par une gouvernance multi partenariale avec une vision partagée par l'ensemble des acteurs de l'écosystème des soins palliatifs. Tous les projets d'une grande qualité traduisent une volonté commune : offrir des réponses adaptées aux patients et à leurs proches, ou aux professionnels du premier recours et/ou second recours rencontrant un besoin en lien avec une prise en charge en soins palliatifs, partout en Bretagne.

Les huit nouvelles filières territoriales des soins palliatifs sont : 1. Nord Finistère, 2. Cornouaille, 3. Lorient / Quimperlé, 4. Brocéliande Atlantique, 5. Haute Bretagne, 6. Saint-Malo/Dinan, 7. Armor, 8. Cœur de Breizh

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Notre Site Internet :
www.facs-bretagne.fr

Votre Contact :
contact@facs-bretagne.fr

